DNCA INVEST
SRI NORDEN EUROPE

Compartiment de la SICAV de droit Luxembourgeois DNCA INVEST

Objectif de gestion

Le produit vise à surperformer l'indice composite de rendement net suivant, libellé en euro : 35% MSCI Nordic, 25% DAX, 15% SMI, 15% AEX, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency calculé dividendes nets de prélèvements réinvestis, sur la durée de placement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux / sociétaux et de gouvernance (ESG). Le produit répond aux critères de la gestion responsable. Ainsi, le processus et la sélection de l'ensemble des titres en portefeuille prennent en compte une évaluation interne de la Responsabilité d'Entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale et environnementale) basée sur un modèle d'analyse financière propriétaire. Le processus de notation est limité par la fiabilité des données publiées, qui dépend de la crédibilité et de l'audit des rapports extra-financiers des entreprises. La société de gestion met en œuvre une approche "best in universe" visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur univers d'investissement, quel que soit leur secteur d'activité, ce qui entraîne une réduction de l'univers initial d'au moins 30 %. L'analyse extra-financière porte sur au moins 90% des actifs du portefeuille. Le produit est géré en tenant compte des exigences du label ISR français. Des informations complémentaires sur la stratégie ISR peuvent être obtenues dans le prospectus du produit. Le produit investira en permanence au moins 90% de son actif total en actions d'émetteurs cotés sur des bourses d'Europe du Nord (Grande-Bretagne, Irlande, Benelux, Norvège, Suède, Finlande, Danemark, Allemagne, Suisse, Autriche) ayant une capitalisation boursière totale ou exerçant une partie prépondérante de leurs activités économiques en Europe du Nord. Le processus de sélection effectué par la Société de Gestion est basé sur la sélection de valeurs en fonction de leur valeur intrinsèque (une analyse approfondie des fondamentaux est réalisée en interne) par opposition à une simple réplication de la composition de l'indice de référence. Le produit peut à tout moment investir dans Actions d'émetteurs ayant leur siège social en Europe du Nord : de 80% à 100% de son actif net ; Actions hors Europe du Nord : de 0% à 10% de son actif net ; Actions dont la capitalisation boursière totale est inférieure à 200 millions d'euros jusqu'à 10% de son actif net ; Titres à revenu fixe et instruments du marché monétaire ou dépôts si les conditions de marché sont défavorables : de 0% à 10% de son actif net ; Autres instruments financiers jusqu'à 10% de son actif net. L'exposition au risque de change peut atteindre 100% de l'actif net du produit. L'investissement dans des titres de créance de qualité spéculative ou non notés (c'est-à-dire dont la notation Standard & Poor's est inférieure à A-3 à court terme ou BBB- à long terme ou équivalent) ne peut excéder 10% de ses actifs nets. Les investissements en parts et/ou actions d'OPCVM et/ou d'autres OPC sont limités à 10% des actifs nets du produit. Les contrats à terme et les contrats de change à terme peuvent être utilisés à des fins de couverture du risque de change. Le produit ne peut pas investir dans d'autres produits dérivés ou dans d'autres instruments financiers dérivés. Le produit est géré activement et utilise l'indice de référence pour le calcul de la commission de performance et la comparaison des performances. Cela signifie que la société de gestion prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du produit ; cela peut inclure des décisions concernant la sélection des actifs et le niveau global d'exposition au marché. La société de gestion n'est en aucun cas contrainte par l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif. Il s'agit d'une action de capitalisation.

L'objectif de gestion est conforme au DIC.

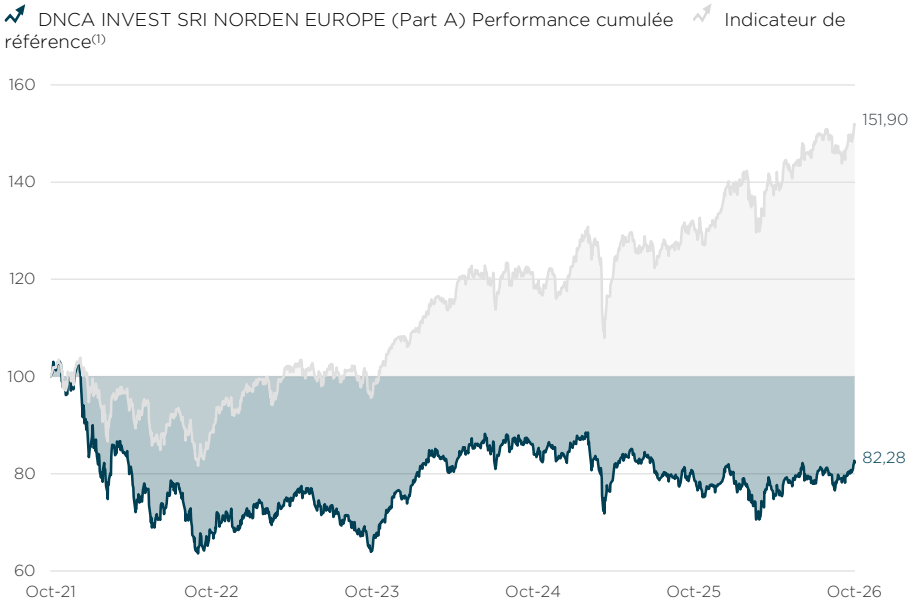
DNCA INVEST
SRI NORDEN EUROPE

Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	214,59
Actif net (m€)	261
Nombre de lignes actions	45
Capitalisation moyenne (md€)	71
Price to Earning Ratio 2027e	21,2x
Price to Book 2026	4,6x
VE/EBITDA 2027e	14,9x
DN/EBITDA 2026	0,5x
Rend. du free cash-flow 2027e	3,63%
Rend. du dividende 2026e	1,57%

Facset, consensus des analystes au 30/10/2026. Les données financières présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif et sont basées sur les consensus de marché disponibles à la date de rédaction du document. Ces données reposent sur des hypothèses de marché actuelles et sont susceptibles d'évoluer. Elles ne constituent pas une garantie de performance future.

Performance (du 29/10/2021 au 30/10/2026)



Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.
(1)35 % MSCI Nordic, 25 % DAX, 15 % SMI, 15 % AEX, 10 % MSCI UK TR UK Net Local Currency, libellé en Euro

Performances annualisées et volatilités (%) au 30/10/2026

	1 an	3 ans	5 ans
Part A	+4,74	+8,11	-3,82
Indicateur de référence	+16,77	+16,33	+8,71
Part A - volatilité	15,06	14,67	17,47
Indicateur de référence - volatilité	12,09	12,49	14,16

Performances calendaires (%)

	2025	2024	2023	2022	2021
Part A	-6,03	+8,72	+11,98	-33,28	+38,63
Indicateur de référence	+14,54	+8,40	+17,04	-10,04	+24,09

Indicateur de risque

1 2 3 **4** 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
Ratio de Sharpe	0,13	0,37	-0,34	0,43
Tracking Error	6,81%	6,56%	8,10%	8,03%
Coef. corrélation	0,90	0,90	0,89	0,87
Ratio d'information	-1,75	-1,25	-1,55	-0,28
Bêta	1,12	1,05	1,10	0,95

Principaux risques : risque actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de liquidité, risque en perte de capital, risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de crédit, risque de contrepartie, risque ESG, risque de durabilité

Source : DNCA Finance
Données au 30 octobre 2026

DNCA INVEST
SRI NORDEN EUROPE

Principales positions*

	Poids
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	5,20%
ASML HOLDING NV	5,20%
GALDERMA GROUP AG	4,39%
NKT A/S	4,22%
KONGSBERG GRUPPEN ASA	4,17%
HARVIA OYJ	3,75%
LONZA GROUP AG-REG	3,74%
UCB SA	3,41%
ALM. BRAND A/S	3,35%
DEUTSCHE BOERSE AG	3,30%
	40,74%

Certaines lignes ci-dessus peuvent ne pas faire l'objet d'une offre publique en Belgique.

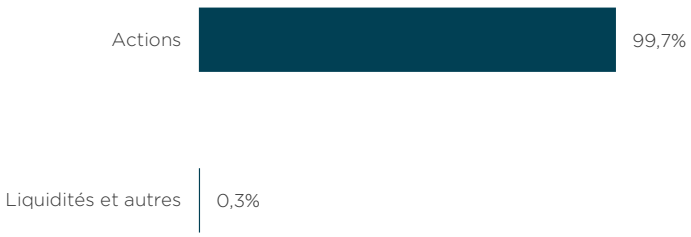
Contribution à la performance du mois

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

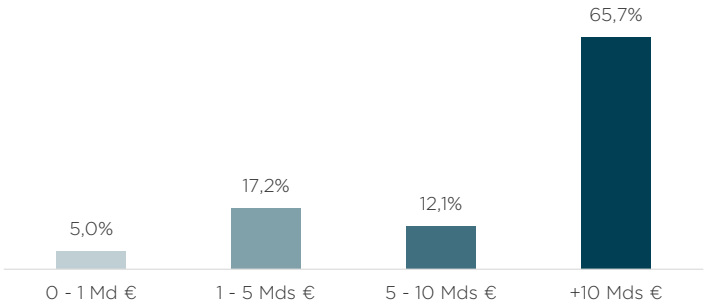
Meilleures	Poids	Contribution
UCB SA	3,41%	+0,93%
GALDERMA GROUP AG	4,39%	+0,77%
KONGSBERG GRUPPEN ASA	4,17%	+0,64%
RELX PLC	3,20%	+0,53%
LONZA GROUP AG-REG	3,74%	+0,51%

Moins bonnes	Poids	Contribution
ASML HOLDING NV	5,20%	-0,72%
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	3,15%	-0,50%
HARVIA OYJ	3,75%	-0,49%
NORDEA BANK ABP	2,07%	-0,39%
ERSTE GROUP BANK AG	3,18%	-0,39%

Répartition par classe d'actifs



Répartition par capitalisation



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Santé	31,7%	15,2%
Biens et services industriels	18,0%	18,4%
Technologie	16,5%	9,5%
Produits et services de	9,8%	1,7%
Bâtiment et matériaux de	6,8%	2,8%
Banques	5,2%	9,0%
Assurance	3,3%	7,1%
Services financiers	3,3%	5,1%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,6%	4,5%
Télécommunications	1,3%	4,4%
Énergie	0,9%	7,7%
Distribution	0,2%	0,4%
Ressources de base	-	2,5%
Chimie	-	1,8%
Automobiles et équipementiers	-	1,0%
Voyages et loisirs	-	0,3%
Services aux collectivités	-	2,2%
Médias	-	2,4%
Magasins de soin personnel, de	-	3,8%
Immobilier	-	0,3%
Liquidités et autres	0,3%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
Suède	17,8%	16,8%
Danemark	15,6%	8,4%
Suisse	14,7%	15,2%
Allemagne	10,0%	23,3%
Royaume-Uni	9,9%	15,3%
Finlande	8,3%	4,3%
Belgique	6,0%	0,1%
Pays-Bas	5,4%	9,3%
Norvège	4,2%	3,5%
Autriche	3,2%	-
France	2,6%	2,0%
Irlande	1,9%	-
Liquidités et autres	0,3%	N/A

Changes to portfolio holdings

Entrées : Aucune

Sorties : BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES

DNCA INVEST
SRI NORDEN EUROPE

Informations administratives

Nom du compartiment : Sri Norden Europe
Nom de la SICAV : DNCA INVEST
Code ISIN (Part A (EUR)) : LU1490785091
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 02/11/2016
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Minimum d'investissement : 2 500 EUR
Pays de domiciliation du fonds : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Type de fonds : OPCVM
Indicateur de référence : 35 % MSCI Nordic, 25 % DAX, 15 % SMI, 15 % AEX, 10 % MSCI UK TR UK Net Local Currency, libellé en Euro
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Cut off : 12 h 00, heure de Luxembourg
Règlement / Livraison : T+2

Equipe de gestion :
Carl AUFFRET, CFA
Alexandre STEENMAN
Ronan POUPON
Kevin TRAN

Frais

Taxe sur opération boursière : 1,32% (max 4000€) en cas de sortie
Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,95%
Frais de gestion financière tels que mentionnés dans le prospectus du compartiment : 1,80%
Coûts de transaction : 0,15%
Commissions liées aux résultats : Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : /translate(35 % MSCI Nordic, 25 % DAX, 15 % SMI, 15 % AEX, 10 % MSCI UK TR UK Net Local Currency, /translate(denominated in Euro,fr-be,en-gb),fr-be,en-gb) . Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Cash flow. Le cash flow représente l'ensemble des flux de liquidités générés par les activités d'une société. Pour les analystes et les créanciers, il constitue un bon moyen d'appréhender la solvabilité et la pérennité d'une entreprise. C'est également un indicateur permettant de connaître l'aptitude de l'entreprise à financer ses investissements à partir de son exploitation ou encore sa capacité à distribuer des dividendes à ses actionnaires.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.
DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.
EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.
P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.
P/CF (Price/Cash Flow). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.
PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
ROE (Return On Equity). La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.
Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

DNCA INVEST
SRI NORDEN EUROPE

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. Le(s) DIC(s) sont disponible(s) en français et en néerlandais sur le lien suivant, le prospectus sur le lien suivant, le rapport semestriel, le rapport annuel de gestion ainsi que les statuts du compartiment sont disponibles en anglais, gratuitement, sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. La plus-value sur les actifs financiers, tels que des actions ou des obligations, est soumise à une taxation de 10 % depuis le 1er Janvier 2026. Vous trouverez des informations complémentaires sur les éventuelles exonérations sur le lien suivant Taxe sur les plus-values | SPF Finances. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
L'obtention de ce label par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.lelabelisr.fr et www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labellises
Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://dncafinance.aflip.in/1079e67129.html
Pour les investisseurs Belges, si le traitement d'une plainte par DNCA Investments est jugé insuffisant, l'investisseur peut s'adresser à OMBUDSFIN asbl, service de médiation pour les services financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n°8, bte. 2, B-1000 Bruxelles, par téléphone au +32 2 545 77 70, par e-mail à ombudsman@ombudsfin. be. Pour plus d'informations, consultez la page www.ombudsfin.be.
Ce Fonds fait l'objet d'une commercialisation en offre publique en Belgique. L'agent payeur et le représentant du Fonds en Belgique est BNP Paribas Securities Services, Brussels Branch – Rue de Loxum 25 – 1000 Bruxelles.
La société de gestion peut à tout moment décider de cesser la commercialisation d'un produit dans l'un des pays dans lequel il est autorisé à la distribution auprès du grand public, dans le respect de la règlementation en vigueur dans le pays hôte.
Information relative au taux de précompte mobilier pour les investisseur Belges :
Pour les parts de capitalisation des compartiments investissant plus de 25% (10% pour les parts acquises depuis le 1er janvier 2018) de leur actif net en titres de créances, taxation à 30% des revenus provenant directement ou indirectement des rendements des titres de créances.
Ce document ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. L'accès aux produits et services présentés peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays.
Veuillez trouver sur ce lien notre Publication d'informations en matière de durabilité : https://www.dnca-investments.com/documents/185?locale=fr&country_code=FR
Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisions que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.
Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.
Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.
L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.